

# Conditions Générales de Vente

CGV applicables aux prestations de festivités, événements familiaux, mariages ... organisées au Domaine de Beg Porz

2019

## Adhésion à l'association

Adhésion obligatoire à l'association Domaine de Beg Porz

Adulte ou enfant ..... 2 €

## Mise à disposition de salle

Le Domaine de Beg Porz organise des manifestations avec restauration. Dans le cas où le client consomme un minimum de **28 €** par personne Pour un repas, aucune location n'est alors facturée.

Le Domaine de Beg Porz ne pratique pas la location de salle seule, avec ou sans les services d'un traiteur extérieur.

## Réservation & calendrier contractuel

Le client désigne une personne pour le suivi de l'événement. Celle-ci est l'unique interlocuteur du Domaine de Beg Porz, elle centralise notamment les réservations et les règlements.

### J-90

L'effectif prévisionnel et la prestation retenue sont communiqués au Domaine de Beg Porz. Un acompte de 25 % de la facture estimée est exigé. Seul l'encaissement de cet acompte confirme la réservation.

### J-60

En cas d'annulation totale 60 jours avant l'événement, 50% de cet acompte est conservé par le Domaine de Beg Porz, à titre de dédommagement

### J-30

En cas d'annulation 30 jours avant l'événement, aucun remboursement n'est effectué. En cas d'annulation partielle de plus de 30% de l'effectif annoncé, 25 % du nombre des absents est facturé au client.

### J-15

Quinze jours avant l'événement, le client remet au Domaine de Beg Porz un ou deux chèque(s) de caution en **dépôt de garantie** :

1. caution pour l'ensemble des locaux et équipement ..... 1000 €
2. caution pour le matériel de sono et jeux de lumière..... 500 €

### J-8

L'effectif communiqué par le client à J-8 fait l'objet d'une facturation intégrale.

### J+8

Le client s'engage à régler la facture dans les 8 jours après l'événement.

## Restitution du dépôt de garantie

En l'absence de constatation de dégât ou de manquement, le dépôt de garantie est restitué lors du règlement de la facture.

Le Domaine de Beg Porz se réserve le droit :

1. de conserver tout ou partie du dépôt de garantie si des dégâts ou dégradations occasionnés par le client ou ses invités sont constatés
2. de saisir le tribunal compétent si le montant total des dégâts ou dégradations occasionnés par le client ou ses invités est supérieur au montant du dépôt de garantie

## Horaires

**Restauration** : Les heures d'arrivée et de prestations sont définies au préalable. Les dépassements après **15 h** pour un déjeuner, et après **23 h** pour un dîner, sont facturés en sus.

Heure par employé au service du client ..... 34,00 €

**Hôtellerie** : Le jour du départ, les chambres sont libérées **avant 11h**.

**Décoration de la salle** : La salle est accessible 2 heures avant l'arrivée des invités du client.

## Soirée dansante

Le client peut faire appel à un proche ou à un professionnel avec son équipement.

Si le client désire louer le matériel de sonorisation du Domaine de Beg Porz, une formation préalable est indispensable. Elle a lieu sur rendez-vous uniquement.

L'heure de clôture de la soirée dansante est fixée au maximum à 4h00 si le client et ses invités dorment au Domaine de Beg Porz.

En cas de restauration sans hébergement, l'heure de clôture et de libération des lieux est fixée à minuit. Toute heure entamée après minuit est facturée : 34 € la première heure, 42 € chaque heure suivante.

Location du matériel de sonorisation et de jeux de lumière ..... 110 €  
Disponible uniquement en salle « Animation »

## Niveau sonore

Le niveau sonore doit respecter la tranquillité des autres clients et maisons voisines. Aussi, il est demandé de fermer les issues (portes et fenêtres) pendant l'émission de musique ou autre bruit et de veiller au volume sonore des personnes en extérieur.

Hébergement des Vacanciers en partie basse du Village.

# Conditions Générales de Vente

CGV applicables aux prestations de festivités, événements familiaux, mariages ... organisées au Domaine de Beg Porz

2019

## Remise en état

Le client doit libérer les espaces extérieurs, les salles de réception et les chambres de tous déchets en les déposant dans des sacs en plastique (fournis) puis dans les containers mis à sa disposition à cet effet. Le Domaine de Beg Porz prend à sa charge le nettoyage des salles et des chambres.

Il est interdit de laver le parquet de la salle d'animation. Merci d'éviter tout renversement de liquide.

En cas de dégradation ou de manquement à l'enlèvement des déchets (mégots de cigarettes, ...), le Domaine de Beg Porz se réserve le droit de prélever tout ou partie du dépôt de garantie, nécessaire à la remise en état des locaux et espaces verts.

## Rappels

Il est interdit de :

- fumer à l'intérieur des bâtiments en application du décret 2006-1386 du 15 novembre 2006
- se servir de confettis, serpentins.
- l'usage de fumigène, laser ou autres dispositifs spéciaux d'animation devra être signalé avant la manifestation.
- modifier l'agencement des meubles et objets sans accord préalable du Domaine de Beg Porz
- circuler en dehors des lieux réservés à l'événement
- pénétrer dans la cuisine et ses offices
- faire pénétrer des animaux dans les locaux

Le non respect des ces conditions pourra entraîner l'encaissement de tout ou partie du dépôt de garantie.

## Piscine

La piscine est accessible de 9h30 à 19h30 et n'est pas surveillée. Le client signe une décharge de responsabilité pour l'ensemble de ses invités et s'engage à faire respecter son règlement. Pendant la manifestation, l'accès à la piscine n'est pas exclusivement réservé au client et à ses invités.

## Véhicules

La circulation et le stationnement des véhicules dans l'enceinte du Domaine de Beg Porz sont définis avant le jour de l'événement. Le client s'engage à les communiquer à ses invités.

## Publicité, affichage et revente

Aucune publicité, affichage et fléchage de l'événement n'est autorisé sans accord préalable du Domaine de Beg Porz. Aucune vente sur place n'est autorisée durant l'événement. La revente des prestations servies par le Domaine de Beg Porz est également interdite.

## Capacité des salles

Pour la restauration à table :

De 35 à 60 personnes	Salle « Animation » (parquet)
De 61 à 75 personnes	Salle de restaurant « Enfants » (avec son mobilier)
De 76 à 100 personnes	Salle de restaurant « Adultes »

Le nombre de places peut diminuer selon la disposition des tables.

Salle d'animation pour soirée dansante ou cocktail jusqu'à 100 personnes

## Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité et les numéros d'urgence sont transmis et expliqués au client au plus tard le jour de l'événement. Le client s'engage à les respecter.

Seules les personnes habilitées par le Domaine de Beg Porz interviennent sur les installations électriques et de chauffage.

Les lanternes magiques, tirs de pétards et feux d'artifice sont interdits.

## Responsabilité

Le Domaine de Beg Porz décline toute responsabilité en cas d'accident survenu lors de l'événement et ne peut être tenu responsable des vols et dégradations sur les biens du client ou de ses invités.

Dans certains cas, le Domaine de Beg Porz se réserve le droit d'exiger du client une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Le Client s'engage à utiliser les lieux en bon père de famille.

## Signature du client

Je soussigné(e), le client : .....  
déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepter dans leur intégralité et sans réserve.

Date :

Signature du client, précédée de la mention « lu et approuvé »

2/2